



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dermatose nodulaire contagieuse et interdiction de l'export de bovins

Question au Gouvernement n° 906

Texte de la question

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE ET INTERDICTION DE L'EXPORT DE BOVINS

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Yves Bony.

M. Jean-Yves Bony . Madame la ministre de l'agriculture, les agriculteurs vivent dans l'angoisse permanente des crises qui se succèdent : accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne, surtransposition des règles européennes, aléas climatiques, crises sanitaires à répétition.

Si la dermatose nodulaire contagieuse impose la vigilance, c'est bien l'interdiction des exportations de bovins que les éleveurs ne comprennent pas, tout comme beaucoup d'entre nous. Les éleveurs qui ont respecté les consignes sanitaires paient pour ceux qui ne les ont pas respectées...

Mme Christine Pirès Beaune . Exactement !

M. Jean-Yves Bonyet dont les pratiques illégales ont favorisé la propagation du virus. Comment expliquer qu'on interdise d'une part les exportations, tandis que d'autre part on laisse circuler librement les animaux à l'intérieur du pays ?

La colère des éleveurs est légitime car cette interdiction frappe aveuglément le Cantal et toute la région alors même que nous ne comptons pour l'heure aucun cas détecté ! (*Applaudissements* sur quelques bancs du groupe DR. – Mme Christine Pirès Beaune applaudit également.) Cette décision est précipitée et disproportionnée. Dans les territoires de montagne comme le Cantal, les éleveurs n'ont ni le stock alimentaire approprié ni des bâtiments dimensionnés pour repousser les brouillards au-delà des dix mois.

M. Fabrice Brun. C'est vrai aussi en Ardèche !

M. Jean-Yves Bony . Nos élevages sont déjà fragiles. Alors que la saison bat son plein, les effets économiques de cette mesure risquent d'être désastreux. Les agriculteurs, sur lesquels pèsent déjà lourdement des règles de marché injustes, vont encore payer les conséquences de choix déconnectés des réalités.

M. Thibault Bazin . C'est vrai !

M. Jean-Yves Bony . Madame la ministre, quand et comment allez-vous lever ces contraintes ? Et qui va indemniser nos éleveurs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mmes Christine Pirès Beaune et Marie Pochon applaudissent également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire* . Je mesure votre émotion et celle des éleveurs de votre beau territoire du Cantal, comme de l'Aveyron ou d'autres régions, à la suite de l'interdiction temporaire, que j'ai prononcée, de l'exportation des bovins d'une profession très touchée par la dermatose nodulaire contagieuse bovine, une maladie gravissime. Si nous n'enrayons pas sa progression, elle pourra emporter l'intégralité du cheptel bovin français : voilà de quoi nous parlons !
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

Cette mesure exceptionnelle est difficile mais elle est indispensable. La stratégie sanitaire que j'ai appliquée a pour objet d'éradiquer la maladie, non de vivre avec elle. Nous y parvenons : demain, le 22 octobre, après trois mois d'efforts consentis par les éleveurs, les vétérinaires et toute l'organisation agricole professionnelle, nous pourrons lever la zone réglementée dans les Savoie. C'est une victoire qu'il nous faut célébrer !
(*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR et sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

S'agissant de la mesure que vous évoquez, des personnes n'ont pas respecté les interdictions prononcées. Vous avez raison : elles compromettent les efforts de toute une profession.

Mme Christine Pirès Beaune . Exactement !

Mme Annie Genevard, *ministre* . C'est pourquoi j'ai pris cette décision, que je vais vous expliquer. La Commission européenne, quand elle a vu apparaître des cas de dermatose dans les zones indemnes, nous a immédiatement alertés – c'était vendredi, il y a quelques jours. Elle nous a avertis qu'il était possible qu'elle mette la France sous cloche. Ma responsabilité est de conjurer la fatalité, de prendre l'initiative de suspendre les exportations pendant quinze jours pour éviter qu'elles ne le soient pendant des mois aux conditions de l'Union européenne.

Je dis à l'ensemble de la profession agricole : mobilisez-vous ! Il faut vous discipliner collectivement et individuellement. Cette maladie, nous la vaincrons, mais au prix de la discipline collective et individuelle.
(*Mêmes mouvements.*) Tous les jours, je suis en relation avec le monde des éleveurs et je n'attends qu'une chose : pouvoir dire, le 4 novembre, que nous reprenons les exports,...

M. Fabrice Brun . Nous respirons tous !

Mme Annie Genevard, *ministre*car il y va de l'économie de cette profession à laquelle, vous, monsieur le député, moi-même et beaucoup d'entre vous, mesdames et messieurs les députés, sommes profondément attachés. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Yves Bony.

M. Jean-Yves Bony . Merci pour votre réponse. Hier, notre collègue Vincent Descoeur et moi-même avons rencontré les éleveurs et mesuré leur angoisse. Je peux vous dire qu'elle grandit à l'approche de l'hiver car, demain, nous ne pourrons pas stocker ces animaux.

Mme Christine Pirès Beaune . Exactement !

M. Jean-Yves Bony . L'urgence est là ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Bony](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 906

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 octobre 2025